



Soucis avec sfr et france telecom

Par **kenko**, le **17/07/2011** à **17:35**

Bonjour,

je suis un étudiant et j'habite chez mes parents.

Au début de l'histoire j'avais un abonnement internet avec SFR et un abonnement fixe avec France Telecom.

Ensuite j'ai eu des soucis avec internet j'ai appelé SFR, ils m'ont envoyé un technicien qui n'a rien pu faire, ensuite SFR m'a dit que on va vous envoyer un ingénieur SFR et un ingénieur France Telecom, je l'ai demandé si c'est gratuit, ils m'ont répondu que c'est SFR qui prend en charge les frais.

Un mois après je reçois une lettre de chez France Telecom qui me demande de payer 240 euro de "réparation desserte câblé client operateur tiers " ce qui veut dire que je paye l'intervention de l'ingénieur de France Telecom.

J'appelle France Telecom qu'il m'a dit qu'il faut que quelqu'un paye les 239 euro.

J'ai appelé SFR, ils m'ont demandé la facture de France Telecom, je l'ai envoyée la facture avec une lettre qui décrit le problème en recommander avec accusé de réception.

15 jours après j'appelle SFR qui me dit que c'est de leur faute et que je dois payer à France Telecom la somme. J'ai essayé de trouver une solution pendant 30 min, ils n'ont pas cherché à comprendre il est resté muet 5 min, ensuite j'ai raccroché.

France Telecom entre temps m'envoie une lettre de "dernier avis avant procédure contentieuse".

Je sais plus quoi faire, aidez moi SVP.

Merci

Par **pat76**, le **17/07/2011** à **18:05**

Bonjour

Juste une question de quelle date est la facture de france télécom?

Par **kenko**, le **17/07/2011** à **18:50**

la facture France telecom date de 10 juin
dernier avis avant procedure contentieuse date de 6 juillet

Par **mimi493**, le **17/07/2011** à **20:52**

La réparation concernait quelque chose dans votre logement ?

Par **kenko**, le **18/07/2011** à **11:49**

oui, la reparation etait dans le logement. les deux ingenieur ont reparer le probleme en 5 min.

Par **mimi493**, le **18/07/2011** à **11:54**

Donc c'est bien à votre charge puisque c'était dans votre installation
Ce n'est pas à la charge de l'abonné quand c'est en dehors de l'installation dont l'abonné à la charge.
Quel était le problème ? Le technicien (ce ne sont pas des ingénieurs qui sont venus chez vous) a fait quoi ? Il a installé un filtre-maitre ?

Par **kenko**, le **18/07/2011** à **12:30**

apres le passage du premier technicien qui n'a rien pu faire, ils ont envoyer deux ingenieur, tous ca pour un filtre adsl.